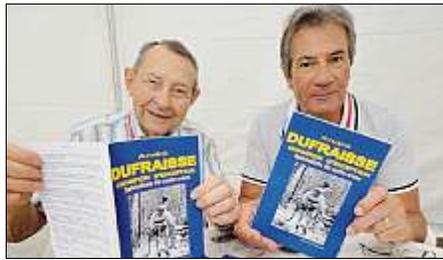


**VU DU
CAMPANILE****Le bruit
c'est la vie**

Le bruit que produit une bande de fêtards à la sortie d'une boîte ou d'un bar de nuit en centre-ville : c'est la guerre, c'est la vie. Ça hurle, ça rit, ça s'insulte, ça renverse les poubelles... Pour peu que ces noctambules soient motorisés sur deux roues, toute la ville est en l'air ! Et si l'alcoolémie et à la hauteur des décibels, on peut espérer l'arrivée des pompiers et de la police sirènes hurlantes. Pauvres Lémovices hyperurbains, qui rêvent du doux ronron de l'autoroute A20 qui berce leur sommeil jusqu'au bout de la nuit, jusqu'au repos éternel.

DOUBLE DÉDICACE AU CENTRE COMMERCIAL

UN LOUP, UN CHAMPION... Samedi. Double dédicace le samedi 8 décembre, à partir de 14 h 30, à l'Espace culturel Leclerc : Claire Chavenaud, illustratrice, présentera son dernier livre (textes de Valérie Weihar-Giuliani), "Un dîner entre amis", qui raconte l'histoire de Grégoire le loup. Un joli conte où les enfants retrouvent leurs personnages préférés, avec des illustrations originales mêlant papier mâché, peinture, matières diverses et où les tons prune et fuchsia dominent. Raymond Delhoume, quant à lui, dédicacera un livre souvenirs retraçant l'épopée fantastique d'André Dufraisse, "Champion d'exception" et spécialiste du cyclo-cross. ■

Limoges → Vivre sa ville**ENVIRONNEMENT SONORE** ■ Une cartographie stratégique du bruit sur l'aire urbaine accessible sur internet**Des nuisances identifiables en un clic**

Entre septembre 2011 et septembre 2012, une cartographie du bruit a été réalisée pour six communes de l'Agglo. Un préalable au futur plan de prévention consultable sur internet. Explications.

Maryline Rogerie
maryline.rogerie@centrefrance.com

Que les Limougeaudois et leurs voisins dorment tranquillement sur leurs deux oreilles, ils habitent une aire urbaine plutôt calme. C'est ce qui ressort de la cartographie stratégique du bruit (CBS) présentée hier à la mairie et accessible sur le site internet www.bruit-limoges.fr. Fruit d'un travail d'une année, réalisé par le bureau d'études **Orféa** et mis en ligne par le Studio Exosma, ces différentes cartes mettent en évidence les nuisances sonores à l'échelle d'un territoire (*). Pas question de pointer du doigt des cas particuliers, l'objectif étant de fixer d'ici juillet prochain un Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE).

« Ces cartes sont des documents informatifs pour que chaque citoyen puisse prendre sa décision en matière d'installation, a insisté Jean Daniel, adjoint au maire en charge de l'Écologie urbaine. C'est également une aide aux collectivités en matière de Plan local d'urbanisme (PLU) ou de Schéma de cohérence territoriale (SCOT). »
Mise à jour tous les cinq ans. Outre



ANTIBRUIT. Le secteur de la rue des Pommiers a comme bruit de fond celui du trafic sur l'A 20. Une nuisance qui est en passe d'être réglée avec la construction d'un mur antibruit. Fin des travaux prévue en mai. PHOTOS STÉPHANE LEFÈVRE

le site internet, ces données sont accessibles sous forme papier dans chaque commune. Mais attention, « ces cartes ne sont pas opposables, prévient Christophe Chuette, le directeur du service Santé et Environnement de la Ville de Limoges. Ce ne sont que des éléments d'informations. » Des documents qui devront être mis à jour tous les cinq ans. « Faites à une échelle large, les cartes permet-

tront d'avoir une vision d'ensemble sur les secteurs affectés par des nuisances sonores. On établira ensuite un référentiel qui permettra de fournir le PPBE », renchérit le responsable de service.

Ce plan devra être finalisé en mai, avant d'être proposé à la consultation publique, puis délibéré en conseil municipal. Il devra être publié le 18 juillet prochain. Après, chaque amé-

lioration sur les secteurs incriminés, sera objet de négociations. Ainsi l'axe A20, qui est la principale source de nuisances sonores dans l'aire urbaine limougeaude, est géré par l'État. C'est donc avec lui qu'il faudra trouver les solutions pour ramener le calme dans certaines zones. ■

(* Six communes ont souhaité être cartographiées : Limoges, Feytiat, Isle, Le Palais-sur-Vienne, Couzeix et Panazol.

4 TYPES DE CARTES**Exposition au bruit**

Ce type de carte représente les niveaux sonores liés aux infrastructures de transports routiers, ferroviaires et aériens, et les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Secteurs affectés

Ces cartes présentent, pour les sources de type routier et ferroviaire, les secteurs affectés par le bruit définis dans les arrêtés préfectoraux de classement sonore.

Valeurs limites dépassées

Ces cartes sont réalisées à partir des cartes de zones exposées au bruit. Elles représentent pour chaque source de bruit, les zones pour lesquelles le niveau dépasse les valeurs limites.

Évolution des niveaux

Ces cartes prennent en compte les aménagements futurs susceptibles de modifier les émissions sonores. Pour Limoges, la date d'horizon prise en compte est 2035.

OBLIGATION

Directive européenne. La réalisation d'une cartographie stratégique du bruit pour les agglomérations comprises entre 100.000 et 250.000 habitants, a été rendue obligatoire par la directive européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement.

EN CHIFFRES**54.657 EUROS**

COÛT TOTAL. La cartographie stratégique du bruit de l'aire urbaine de Limoges est financée par chaque commune au prorata du nombre d'habitants. Le coût total de sa réalisation est de 54.657 euros financés à hauteur de 79,2 % par la Ville de Limoges, 5,7 % par la commune de Panazol, 4,3 % par la commune de Couzeix, 4,3 % par la commune d'Isle, 3,3 % par la commune du Palais-sur-Vienne et 3,2 % par la commune de Feytiat.

177.236

INDIVIDUS. Recensés sur les six communes concernées par l'étude, selon des données Insee de 2008.

989

ÉTABLISSEMENTS. 807 établissements d'enseignements et 182 établissements de santé dont 7 à Limoges sont affectés par le bruit.

Le domaine routier comme principal bruit de fond

Fournies par chaque gestionnaire d'infrastructures, les données préalables à la réalisation de l'étude, fournissent une photo à un instant T.

Un rappel que **Frédéric Lafage**, directeur d'**Orféa acoustique** et auteur de la cartographie, a tenu à faire. « Ce sont des cartes évolutives ; il peut donc y avoir une différence entre la carte présentée et la réalité de terrain. » Ceci étant, ces cartes permettent de "quantifier" les victimes de nuisances sonores. Selon l'étude, « pour ce qui concerne les infrastructures routières, le territoire de Limoges comptabilise 12.941 personnes

exposées à un niveau sonore supérieur à 68 dB sur la période de 24 heures, soit 7 % de la population totale. Et 2.233 personnes exposées à un niveau sonore supérieur à 62 dB de nuit (22 h - 6 h), soit 1 % de la population totale. La majorité des personnes concernées par cette exposition est située à Limoges (97 % sur 24 heures et 95 % sur la période nuit). 7 % de la population totale est potentiellement soumise au bruit routier et moins de 1 % au bruit ferroviaire. » Les sons audibles se situent entre 0 dB et 140 dB, avec un seuil de douleur se situant aux alentours de 120 dB. ■



A20. C'est la principale nuisance sonore à Limoges.